

**IMPORTANT : FORMULAIRE ET PAIEMENT  
REÇUS AU PLUS TARD LE 16 JUILLET 2010**

**TARIFICATION 2010**

	<b>MARCHEUR(S)</b> Personne ou groupe défilant sans véhicule, avec ou sans une bannière.	<b>VÉHICULE TYPE A</b> Automobile, jeep, moto, voiturette de golf, van, camionnette ou camion.	<b>VÉHICULE TYPE B</b> Autobus, véhicule tirant une plateforme de 4' à 10', fardier de 35' à 48'
<b>1. Individus, groupes communautaires LGBT de Montréal</b> Budget annuel de moins de 100 000 \$	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>
<b>2. Groupes communautaires de Montréal</b> Budget annuel de plus de 100 001 \$	100 \$ + taxes <b>112,88 \$</b>	175 \$ + taxes <b>197,53 \$</b>	250 \$ + taxes <b>282,19 \$</b>
<b>3. Fondations et associations syndicales</b>	350 \$ + taxes <b>395,06 \$</b>	550 \$ + taxes <b>620,81 \$</b>	800 \$ + taxes <b>903,00 \$</b>
<b>4. Partis politiques</b>	750 \$ + taxes <b>846,56 \$</b>	1 000 \$ + taxes <b>1 128,75 \$</b>	1 300 \$ + taxes <b>1 467,38 \$</b>
<b>5. Entreprises et associations professionnelles, organismes publics et parapublics, organismes gouvernementaux et paragouvernementaux</b>	CONTACTEZ Jean-Sébastien Boudreault : <a href="mailto:jsb@fiertermontrealpride.com">jsb@fiertermontrealpride.com</a> ou par téléphone : 514-924-0229		
<b>6. Commerces du Village</b>	1 000 \$ + taxes <b>1 128,75 \$</b>	1 200 \$ + taxes <b>1 354,50 \$</b>	1 500 \$ + taxes <b>1 693,13 \$</b>

**POLITIQUE DE NON-DISCRIMINATION**

Les Célébrations de la Fierté s'est doté d'une politique d'inclusion. Les personnes et les organismes doivent adhérer aux principes suivants : Célébrations LGBTQA soutient l'accès à l'égalité et interdit toute discrimination concernant l'origine ethnique ou nationale, les croyances, la couleur, les convictions religieuses ou politiques, la langue, le sexe, l'âge, le revenu, l'identité sexuelle ou le fait d'avoir une incapacité, d'être séropositif(ve) ou atteint(e) du sida.

Les Célébrations de la Fierté se réserve le droit de refuser toute entité ne respectant pas les valeurs ou la mission de l'organisme. Les organismes véhiculant du racisme, de la xénophobie, de l'homophobie, de la lesbophobie, de la transphobie ou faisant la promotion de conflits géopolitiques et religieux seront automatiquement refusés et ne pourront participer à la journée communautaire ainsi qu'au défilé de la Fierté.

**TOUTE PARTICIPATION AU DÉFILÉ EST SUJETTE  
À L'APPROBATION DU COMITÉ ORGANISATEUR  
DES CÉLÉBRATIONS DE LA FIERTÉ.**



## INSCRIPTION AU DÉFILÉ 15 août 2010

**IMPORTANT : FORMULAIRE ET PAIEMENT  
REÇUS AU PLUS TARD LE 16 JUILLET 2010**

### RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

- Les responsables du contingent s'engagent à suivre dans la mesure du possible la thématique 2010 du défilé :  
**Nos Super-héros**
- Aucun remboursement des frais d'inscription au défilé.
- Chaque groupe doit désigner un responsable du contingent qui assistera à la réunion de coordination.
- Le responsable du contingent devra obligatoirement participer à la réunion de coordination du dimanche 8 août, à 15 h, à l'Association sportive et communautaire du Centre-sud, au 2093, rue de la Visitation.
- Aucun animal ne peut participer au défilé.
- La consommation de boisson alcoolisée est strictement interdite à l'intérieur du défilé ainsi que sur le site de montage.
- Aucune sollicitation n'est permise lors du défilé.
- Toute distribution d'objets promotionnels à partir d'un véhicule est strictement interdite lors du défilé.
- Le comité organisateur des Célébrations de la Fierté se réserve le droit de refuser toute distribution d'objets promotionnels ou de matériel imprimé. Certaines restrictions pourraient s'appliquer. Un frais de distribution sera exigé et seulement le main à main sera permis.
- Le comité organisateur devra approuver préalablement l'affichage de tous les commanditaires et se réserve le droit de refuser l'affichage.
- Les participants ne peuvent défiler nus.
- Pour les groupes qui utiliseront le site de montage de Télé-Québec, un dépôt de 100,00 \$ en chèque ou en argent est exigé à votre arrivée sur le site et vous sera remis à la fin de l'activité. Le dépôt ne sera pas remis si votre lieu de montage, à la fin de l'activité, n'est pas tel que nous vous l'avons prêté.

### VÉHICULES

- Tout groupe ayant un char allégorique doit désigner un responsable du véhicule et quatre (4) personnes devront encadrer le véhicule au niveau des roues en tout temps lors du défilé.
- Tout conducteur doit détenir les permis nécessaires afin d'opérer le véhicule légalement et de façon sécuritaire.
- Les chars allégoriques doivent être construits et opérés en toute sécurité.
- Par mesure de sécurité, les roues du fardier doivent obligatoirement être cachées par des panneaux de bois.
- Tous les véhicules de plus de trois (3) mètres munis d'une génératrice doivent être équipés d'un extincteur chimique.
- Les dimensions maximales de tout véhicule sont : 48 pieds de long, 10 pieds de large et 13 pieds de haut à partir du sol.
- Les véhicules doivent être au site de départ à l'heure et à l'endroit spécifiés. Les véhicules doivent recevoir une autorisation de conformité et de sécurité avant de prendre part au défilé. Seuls les véhicules qui se conforment aux consignes pourront participer au défilé.
- Un garde-corps d'une hauteur de 42 pouces doit être installé sur la plate-forme du fardier s'il y a présence de participants lors du défilé.

### FORMALITÉS

La date limite pour les inscriptions à la journée communautaire est le 16 juillet 2010 (formulaire et paiement reçu). Des frais de 100 \$ s'appliqueront pour les inscriptions tardives (après le 16 juillet 2010).

Le formulaire d'inscription doit être envoyé par courrier à l'adresse suivante :

**Célébrations de la Fierté Montréal  
Inscription à la journée communautaire  
460, rue Sainte-Catherine Ouest  
Bureau 303  
Montréal QC H3B 1A7**

**IMPORTANT : FORMULAIRE ET PAIEMENT  
REÇUS AU PLUS TARD LE 16 JUILLET 2010**

**Identification du participant**

<b>Nom de l'organisme ou de l'entreprise</b>						
<b>Adresse</b>						
<b>Téléphone</b>					Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) - Obligatoire	
<b>Courriel</b>						
<b>Personne contact</b>						
<b>Type d'organisation</b>	<b>1.</b>	OBNL moins de 100 000 \$ / an			<b>4.</b>	Partis politiques
	<b>2.</b>	OBNL plus de 100 001 \$ / an			<b>5.</b>	Entreprises et associations professionnelles, organismes publics, parapublics, organismes gouvernementaux et paragouvernementaux
	<b>3.</b>	Fondations et associations syndicales			<b>6.</b>	Commerces du Village

Nous désirons inscrire le contingent suivant :

	Type d'organisation					
	1.	2.	3.	4.	5.	6.
<b>MARCHEUR(S)</b>						
<b>VÉHICULE TYPE A</b>						
<b>VÉHICULE TYPE B</b>						
<b>Autre (explications nécessaires plus bas)</b>						
<b>TOTAL</b>						

**OBLIGATOIRE**  
Description du contingent

**OBLIGATOIRE**  
Description de votre organisation et participation  
(Cette information servira au présentateur du défilé)

**FACULTATIF**  
Description des commanditaires

Nous avons pris connaissance des conditions stipulées sur ce formulaire d'inscription, nous les comprenons et les acceptons. Nous assumons entière responsabilité pour tout dommage corporel ou matériel occasionné par nous ou par le matériel dont nous faisons usage.

Date		Personne autorisée	
		Signature (personne autorisée)	

**Faites votre chèque à l'ordre de : Célébrations LGBTQIA**

Le formulaire d'inscription doit être envoyé par courrier (avec votre paiement) à l'adresse suivante :

Célébrations de la Fierté Montréal  
Inscription à la journée communautaire • 460, rue Sainte-Catherine Ouest, Bureau 303, Montréal QC H3B 1A7